



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EXERCICE 2022

Lundi 16 mai à 14h30

Au CAD, 22 route de la Chapelle – 1212 Grand-Lancy

Contrôle des présences : 24 associations/clubs présents
8 associations/clubs excusés

Invités : Mme Kitsos, Conseillère Administrative de la Ville de Genève ; Philibert Perrin, ancien président ; Mme Perrier, Église Protestant de Genève ; Yves Perrot, Jean-Michel Etchemaite, Nicolas Rogg du CAD.

Excusés : M. Apothéloz; Mme Pradervand ; le contrôleur aux comptes.

M. Giovanni Martinelli, Président, constate que cette Assemblée générale a été convoquée conformément aux statuts et qu'elle peut délibérer valablement.

PROCÈS-VERBAL

1. Bienvenue par M. le Président, M. Giovanni Martinelli

La séance est ouverte par M. Giovanni Martinelli, Président de la FGCAS.

Discours de M. Martinelli

M. Martinelli remercie le Comité et les membres du CAD pour tout le travail effectué l'année dernière et énumère les différents points de l'ordre du jour.

Discours de Mme Kitsos

M. Martinelli donne la parole à Mme Christina Kitsos, Conseillère administrative de la Ville de Genève, en charge du Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

Mme Kitsos remercie la FGCAS pour l'invitation. Elle explique que la politique de la Ville de Genève concernant les aînés peut se définir comme la « politique de la longue vie », à savoir vivre plus longtemps et vivre mieux, ceci via son nouveau délégué, M. Ferrero, qui définit les objectifs de cette politique.

Cette politique est basée sur deux points : tout d'abord, la dynamique associative dans les quartiers pour combattre l'isolement en renforçant certaines prestations et avec l'aide des maisons de quartier, afin d'optimiser les lieux, ainsi qu'avec la Croix-Rouge cantonale pour faciliter les déplacements.

Ensuite, la mise en place d'un plan canicule avec les autorités cantonales dès 2023 qui devrait toucher les personnes de plus de 75 ans.

Une discussion s'engage sur certains points de son discours. En particulier, certains membres indiquent que dans les communes de Vernier, Versoix et Bernex, par exemple, il existe déjà des tarifs préférentiels, voire gratuits, pour faciliter la mobilité des aînés et que les TPG proposent déjà certaines prestations dans ce sens.

Mme Kitsos quitte la salle quelques minutes après, retenue par d'autres obligations.

2. Approbation du PV de l'AG 2021

M. Martinelli propose l'approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 mai 2022.

L'ordre du jour et le procès-verbal sont approuvés à l'unanimité moins 1 abstention.

3. Rapport annuel 2022 du Président et du Comité

Comité – Rencontres

Le Comité s'est réuni à 9 reprises ;

Un groupe de travail s'est réuni 7 fois concernant le projet pour la création d'une nouvelle base de données qui démarrera le 1^{er} janvier 2024.

19 visites aux Clubs et associations ;

Le groupe Fédération/CAD a tenu 6 séances pour la fête du 50^{ème} qui a réuni 700 participants le 10 avril 2022 ;

De nombreux contacts et entrevues (M. Apothéloz, Pro Senectute, Séniors Genève, soirée promotions BFM etc.) ;

Illumination du Jet d'eau aux couleurs de la FGCAS le 30 septembre 2022, Marche du CAD ;

2 journées de formation QRcodes.

Les balades de la Fédé

D'avril à juin, Jean Reignier nous a fait découvrir les rivières et ruisseaux du canton ;

10 balades avec jusqu'à 25 personnes par balade.

Un grand merci à Jean Reignier, organisateur des balades, pour qui 2023 sera sa dernière année.

Pour l'année 2023, il est également prévu 10 balades.

Voyage annuel

Du 16 au 21 mai 2022, 43 personnes ont participé à la croisière de Paris à Honfleur.

Un grand merci à Mme Monique Häusermann qui a informé que 2 voyages sont organisés en 2023, vu leur succès.

Site Internet et formation QRCodes

Nombre de consultations, d'avril 2022 à avril 2023

Thèmes	Nbre consultations
Accès visiteurs	3'736
Liste des clubs	1'887
Docs officiels	186
Voyages	210
Maison vac. CAD	256
Assurances	116

Environ 80 heures ont été consacrées à entretenir le site de la Fédé.

2 séances avec les Clubs et associations ont été consacrées aux formations QRCodes.

Un grand merci à Anne-Dominique Cachin Müller pour la tenue du site internet et de l'organisation des formations.

Assurances

Le tableau des assurances 2022 se présente comme suit :

	Membres affiliés	Voyageurs payeurs	Nombre de sorties	Nombre de sinistres
Assistance-annulation	30	1'487	43	5
Responsabilité civile	31			0
Multirisques - choses	19			0

Les sinistres ont été réglés par l'assurance annulation et les personnes indemnisées.

En 2022 l'assurance rapatriement n'a pas été utilisée du tout.

Ces chiffres restent inférieurs à ceux de 2019.

Billetterie / Spectacles

	Manif. proposées	Nombre de places finales	Valeurs des ventes en CHF
Concert du dimanche	8	885	7'080.-
Carte des répétitions de l'OSR	1	50	0.-
Spectacles	12	2'251	22'510.-
Concerts OSR gratuits	4	473	0.-
Totaux	25	30'659	29'590.-

Le prix des concerts du dimanche a passé de CHF 10.- à CHF 8.-

Situation des cartes gratuites OSR :

Cartes OSR 2022-23	Lieu	Nombre billets dispo	Commandes des clubs	Écart	Distribué
	Victoria Hall	50	65	15	50

Bien que gratuites, la valeur totale de cette prestation est de CHF 1'750.-

Un grand merci à Charly Galley pour l'organisation de la billetterie et des spectacles, ainsi que des assurances.

Projet informatique

Afin de gérer avec efficacité le fichier des membres, l'administration, la trésorerie et les prestations de la FGCAS (assurances, formation, billetterie), une base de données est en cours de programmation après l'appel d'offre réalisé et analysé par un groupe de travail. Elle assurera également la concentration et la sécurisation des données, ainsi que son accès permanent par les utilisateurs.

4. Rapport annuel 2022 du trésorier

Les comptes 2022 ont été envoyés avec la convocation ; les points les plus importants sont :

Produits bureau :

- Les cotisations sont restées stables en 2022 (env. CHF 9'500.-) ;
- La subvention de la Ville de Genève a baissé à CHF 2'000.- env. (CHF 11'000.- en 2021), mais sera remise à CHF 11'000 pour 2023, si besoin

Charges d'administration :

- Les charges de bureau sont restées stables en 2022 (CHF 6'513.-) par rapport à 2021 (CHF 6'107.-) ;
- Elles se répartissent en CHF 2'880.- pour les frais du Comité et de l'AG et de CHF 3'633.- pour les frais de bureau.

Activités :

- Les voyages s'autofinancent : CHF 88'633.- pour les produits et CHF 88'241.- pour les charges ;
- La billetterie est légèrement bénéficiaire : CHF 29'502.- de produits contre 28'913.- de charges ;
- Les assurances s'autofinancent également : CHF 7'940.- de produits contre CHF 7'772.- de charges ;
- Un gros effort a été fait dans la formation QR codes/factures : CHF 12'424.- ont été dépensés à cet effet.

Fête des 50 ans :

Les dons d'env. CHF 87'000.- ont été principalement utilisés comme suit :

- Artiste : CHF 18'000.-
- Traiteur : CHF 32'211.-
- Location BFM : CHF 13'495.-
- Divers : CHF 12'480.-
- Remboursement du surplus : CHF 10'121.-

Résultat 2022 :

- La perte pour 2022 s'élève à CHF 6'168.- ce qui est dû à la baisse de la subvention de la Ville de Genève.

Fonds propres et réserves :

- Les finances sont très saines ; les réserves libres sont suffisantes pour couvrir une année de charges si besoin, y compris les formations.
- Les réserves couvrent pour CHF 22'300 le coût de la Base de données mentionné par M. Galley.
- Au 31.12.2022, les fonds propres et réserves s'élèvent à CHF 41'957.-

Un grand merci à Peter Blanchard, Trésorier, et Verena Galeras (Comptable) pour la tenue de la comptabilité et la gestion des finances.

5. Rapports des vérificateurs aux comptes

Le Trésorier, M. Peter Blanchard, lit le rapport du cabinet d'audit, Comtesas + Gerficom S.A. qui est excusé de son absence. Les vérificateurs aux comptes proposent à l'Assemblée générale d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge au Comité pour la gestion des finances de la FGCAS.

6. Approbation des rapports et décharge au Comité

Le Président demande qu'approbation soit donnée aux rapports d'activité, des finances et des vérificateurs aux comptes et de donner décharge au Comité pour sa gestion de la FGCAS pour 2022.

Les rapports sont approuvés et la décharge est accordée à l'unanimité moins 1 abstention.

7. Élection du Président et des membres du Comité

M. Martinelli annonce qu'il ne se représentera plus pour des raisons personnelles et familiales. De plus, Mmes Monique Häusermann et Verena Galeras ne se représentent plus.

Le Comité propose la candidature de M. Peter Blanchard, actuel Trésorier et Vice-Président, qui est d'accord de reprendre la Présidence ad intérim de la FGCAS.

La Président indique que les statuts de la FGCAS prévoient qu'un membre du comité ne peut être élu que pendant 8 ans au maximum et que M. Blanchard est au comité depuis 8 ans ; de plus, un participant pose la question de savoir si le président peut également être trésorier.

Le Président indique qu'il va procéder à un double vote : tout d'abord, une exception aux statuts d'une année pour que M. Blanchard devienne président ad intérim pendant une année

Ensuite, M. Martinelli indique que la comptabilité sera reprise par Mme Liliane Tchouanfang, qui se présente brièvement.

La prolongation du mandat d'une année et la nomination de M. Peter Blanchard sont approuvées à l'unanimité.

M. Blanchard reprend formellement la présidence et offre un petit cadeau d'adieu aux membres qui ne se représentent plus.

M. Blanchard prononce un bref discours de remerciements et indique que les membres suivants se représentent pour une nouvelle année, soit : Peter Blanchard, Anne-Dominique Cachin Müller, Charly Galley, Estelle Gitta et Liliane Tchouanfang (nouvelle Trésorière).

L'élection du Comité tel que présenté est approuvée à l'unanimité.

8. Élection des vérificateurs aux comptes

Le cabinet d'audit Comtesas + Gerficom S.A. a confirmé son accord de continuer son mandat pour l'année 2023.

La nomination du cabinet d'audit Comtesas + Gerficom S.A. pour l'année 2023 est acceptée à l'unanimité.

9. Fixation des cotisations pour l'année 2024

Le Comité propose de maintenir la cotisation 2024 au niveau de celle de 2023, à savoir CHF 2.- par membre avec un plafond de CHF 800.- par association/club.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

10. Discussion du programme 2023 et divers

Le Président souligne que les priorités pour 2023 sont de compléter le Comité (choix d'un nouveau président et d'une nouvelle secrétaire).

Il indique également qu'il veut poursuivre le rapprochement avec les clubs/associations et maintenir les prestations actuelles dans les domaines de la billetterie, assurances, voyages et balades ainsi qu'être plus à l'écoute de leurs besoins. Pour cela, il propose de développer les 'Journées des présidents'. De plus, la FGCAS pourrait mettre à disposition des experts externes si besoin.

Plusieurs représentants posent des questions et/ou font des remarques.

En particulier,

- Bernex informe que la gestion de ses membres et la facturation sont entièrement automatisés et qu'elle est à disposition des autres clubs/associations ; le Comité indique qu'il prendra contact car il est intéressé par la gestion informatisée pour les clubs. Grand-Saconnex se dit intéressé par un tel projet et serait à disposition pour participer au projet.
- Certains participants posent des questions sur les prestations des assurances. Mme Cachin Müller montre où se trouvent les informations sur le site de la FGCAS et M. Galley indique qu'il enverra le détail des prestations des assurances ; de plus, une journée d'information peut être organisée.
- L'association des aveugles et malvoyants de Genève indique que sa section organise régulièrement des activités et demande que les clubs/associations fassent passer cette informations à leurs membres concernés.

Peter Blanchard, Président ad intérim

Max Müller, Secrétaire de l'AG



Grand-Lancy, le 24 mai 2023